

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 23 février 2009

CP 09/02-14

**TRAVAUX DE PLOMBERIE-CHAUFFAGE
AU COLLÈGE JEAN ROSTAND A VALENCE D'AGEN
AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 161-08**

Lors du Budget primitif de 2008, l'Assemblée départementale a approuvé un programme de travaux de plomberie-chauffage dans les collèges départementaux.

Cette opération s'est concrétisée par le lancement d'un marché en procédure adaptée inférieure à 90 000 € HT et comprenant 6 lots.

Le lot n° 6 concerne les travaux au collège Jean Rostand à Valence d'Agen. La Société QUERCY CONFORT a été attributaire de ce marché n° 161-08 pour un montant de 37 385,55 € HT qui lui a été notifié le 25 juin 2008.

Lors de l'exécution des travaux faisant l'objet de ce marché, des problèmes importants qui n'avaient pu être diagnostiqués lors de l'étude sont apparus sur le réseau existant.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement, les réparations suivantes sont nécessaires :

- création d'un regard d'accès au vide sanitaire par l'extérieur
- reprise d'une colonne au droit de la traversée de dalle du CDI
- remplacement d'une vanne 3 voies
- remplacement de 2 tronçons circuit chauffage atelier
- réfection du circuit eau chaude du circuit atelier.

Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 13 021,89 € HT, ce qui représente 34,83 % d'augmentation par rapport au montant du marché initial.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 2 février 2009, a émis un avis favorable à la modification du marché n° 161-08 par l'avenant n° 1, selon les conditions ci-après définies :

	<i>Marché initial</i>		<i>Total HT</i>	<i>Avenant</i>		<i>Total HT</i>
	<i>Quantité</i>	<i>PU HT</i>		<i>Quantité</i>	<i>PU HT</i>	
Création d'un regard	0	0	0	1	3 234,00 €	3 234,00 €
Reprise colonne CDI	0	0	0	1	1 370,63 €	1 370,63 €
Remplacement vanne 3 voies	0	0	0	1	1 523,96 €	1 523,96 €
Remplacement de 2 tronçons circuit chauffage atelier	0	0	0	1	3 446,65 €	3 446,65 €
Réfection circuit eau chaude atelier	0	0	0	1	3 446,65 €	3 446,65 €
TOTAL					13 021,89 €	13 021,89 €

Compte tenu de ces modifications, le montant global du marché initialement arrêté à 37 385,55 € HT est porté à 50 407,44 € HT, soit 60 287,30 € TTC.

Les autres dispositions du présent marché de travaux restent inchangées.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 2 février 2009,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'avenant n° 1 au marché n° 161-08 du 25 juin 2008 concernant les travaux de plomberie-chauffage au collège Jean Rostand à Valence d'Agen, selon les conditions suivantes :

	<i>Marché initial</i>		<i>Total HT</i>	<i>Avenant</i>		<i>Total HT</i>
	<i>Quantité</i>	<i>PU HT</i>		<i>Quantité</i>	<i>PU HT</i>	
Création d'un regard	0	0	0	1	3 234,00 €	3 234,00 €
Reprise colonne CDI	0	0	0	1	1 370,63 €	1 370,63 €
Remplacement vanne 3 voies	0	0	0	1	1 523,96 €	1 523,96 €
Remplacement de 2 tronçons circuit chauffage atelier	0	0	0	1	3 446,65 €	3 446,65 €
Réfection circuit eau chaude atelier	0	0	0	1	3 446,65 €	3 446,65 €
TOTAL					13 021,89 €	13 021,89 €

Ainsi le montant global du marché initialement arrêté à 37 385,55 € HT est porté à 50 407,44 € HT, soit 60 287,30 € HT, les autres dispositions du marché restant inchangées.

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, l'avenant correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,